



Avec le soutien du Conseil régional de l'environnement
La tournée ministérielle sur le climat s'arrête au Bas-Saint-Laurent

Rimouski, 11 septembre 2019. – À Rivière-du-Loup, le 10 septembre 2019, les représentants de dix-huit organismes bas-laurentiens ont rencontré Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional, Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ainsi que Denis Tardif, député de Rivière-du-Loup–Témiscouata, dans le cadre de la tournée préalable à l'élaboration du *Plan d'électrification et de changements climatiques* (PECC) 2020-2030. À cette occasion, les représentants des organismes sélectionnés ont exposé leurs visions, leurs projets, leurs activités et leurs innovations susceptibles de s'inscrire dans les objectifs du PECC, ou encore de fournir matière à réflexion durant son élaboration.

Au début du processus, le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) et la Chambre de commerce et de l'industrie Rimouski-Neigette (CCIRN) ont été interpellés afin de suggérer au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) des participants pour la visite au Bas-Saint-Laurent, puis de soutenir ces derniers durant la préparation de leur présentation.

Fait à noter, au fil des interventions des participants, on a pu relever la mention répétée de plusieurs dossiers régionaux prioritaires en matière de lutte et d'adaptation aux changements climatiques : transport collectif et électrique, gestion des risques côtiers, développement des énergies renouvelables, optimisation des infrastructures portuaires et écoconstruction axée sur le matériau bois.

Une démarche bien accueillie, mais...

Le CREBSL tient à exprimer sa satisfaction de voir le gouvernement reconnaître l'urgence climatique en la mentionnant désormais explicitement dans ses interventions. Cela dit, à l'instar du regroupement national auquel il appartient, le CREBSL demande au gouvernement de maintenir cette posture ambitieuse et surtout, de la prolonger par des décisions courageuses et équitables pour les régions.

Pour ce faire, il devra adopter des mesures adaptées aux besoins et aux spécificités du Bas-Saint-Laurent – en particulier en adaptation aux changements climatiques, un aspect qui mérite un traitement plus important vu la situation. À cet égard, il peut compter sur des organisations comme les CRE pour l'assister dans ce domaine dans les prochains temps.

De plus, le CREBSL estime essentiel que ce plan soit assorti de sommes suffisantes pour accompagner les communautés appelées à vivre ce processus de changement, ce qui passe par le recours à des ressources compétentes en éducation à l'environnement.

CITATION :

« Nous sommes fiers et reconnaissants de la confiance accordée par le MELCC aux conseils régionaux en les désignant comme partenaires-clés de cette démarche de consultation. L'électrification, notamment dans le domaine des transports, est une voie valable et prometteuse de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans une région comme le Bas-Saint-Laurent, cela peut faire une différence considérable dans le bilan obtenu. » - Vincent Dufour, président du CREBSL

– 30 –

Source et information : Luce Balthazar, directrice générale
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
Bureau : 418 721-5711
Cellulaire : 418 750-8732
Courriel : crebsl@globetrotter.net